

## **Le célibat incertain. Un point de vue sociologique**

La contribution que j'essaierai d'apporter à une réflexion collective sur le célibat sera celle du sociologue. Cela signifie que, si je suis à même de faire un certain nombre de constats, de formuler des hypothèses ou d'avancer des raisons, je serai par contre beaucoup moins capable d'apporter des réponses quant à la question de savoir dans quelle mesure le célibat peut être un « chemin de sainteté ». Le sociologue est déjà bien heureux s'il parvient à donner une description juste des phénomènes qu'il étudie. Si nous arrivons au terme de cet exposé à mieux cerner les formes, les modalités, les significations, peut-être, du célibat dans notre société, nous aurons, je l'espère, avancé.

Ma réflexion s'organisera en deux temps :

. J'essaierai d'abord de rendre compte du mouvement qui a conduit à faire de la montée du célibat un des phénomènes les plus caractéristiques des nouveaux modes de vie qui se développent dans nos sociétés depuis une trentaine d'année. A partir de cette première approche, essentiellement quantitative, il sera possible d'avancer une première série de raisons, certaines relativement intuitives, d'autres moins, susceptibles d'expliquer ce mouvement de fond.

. Dans un deuxième temps, j'essaierai, et l'exercice sera plus difficile, d'accéder à un niveau de sens plus profond, en envisageant le thème qui nous intéresse depuis *l'expérience* que représente le célibat pour ceux qui le vivent, expérience telle qu'elle peut être connue, du moins, à travers les différentes enquêtes sociologiques réalisées autour de cette question. Il ressort de cette deuxième approche, plus qualitative, qu'au cœur de l'expérience du célibat, se rencontrent, et parfois se contredisent, les valeurs qui sont tenues pour les plus essentielles par nos contemporains. J'essaierai en particulier de montrer comment, au cœur de la condition du célibataire d'aujourd'hui, s'articulent le souci d'une autonomie valorisée plus que jamais aujourd'hui et une aspiration à la vie de couple et à la vie de famille qui continue d'être un horizon également largement partagé.

### **I. Vers une société des célibataires ?**

Votre communauté paroissiale, m'a-t-on précisé, est riche de nombreux célibataires. Elle n'est pas la seule ! Les communautés catholiques ne dérogent pas, de ce point de vue, à la montée spectaculaire du célibat qu'on observe depuis deux ou trois décennies. Quelques chiffres peuvent aider à prendre la mesure de qu'on peut légitimement qualifier de « phénomène de société ».

Précisons toutefois que la possibilité même de pouvoir mesurer le nombre de célibataires suppose cependant de résoudre préalablement quelques problèmes de définition.

Le célibat, c'est d'abord une catégorie de l'état-civil. Or, du point de vue de l'état civil, être célibataire c'est n'être ni marié, ni divorcé, ni veuf ou veuve. Définir le célibat par opposition au mariage, définir les célibataires par rapport aux personnes qui sont mariées ou qui l'ont été, semble bien peu pertinent dans des sociétés où l'union libre est devenue une forme presque majoritaire de la vie à deux. Dans ce contexte, c'est plutôt par rapport à la *vie de couple*, sous toutes ses formes, qu'il convient de situer le célibat. Il est beaucoup plus pertinent, en fait, de se fier au sens commun ou à celui des dictionnaires, en considérant comme célibataire une personne qui ne vit plus au sein de sa famille d'origine et qui ne vit pas en couple pour autant. Encore cette définition ne résout pas tous les problèmes : faut-il compter au nombre des célibataires les « monoparents » qui élèvent seuls leurs enfants à la suite d'une séparation ? Sans doute. Faut-il inclure les veufs et les veuves dans cette population ? C'est beaucoup moins évident.

Essayons, malgré ces difficultés, de donner quelques chiffres significatifs.

On dénombre en 2007 en France, environ 8 millions de célibataires, au sens que nous avons précisé, à savoir des personnes adultes qui ne vivent ni en couple, ni au sein de leur famille d'origine. Si on ajoute à cette population, les « monoparents » ou les jeunes vivant en colocation, ce sont plus de 10 millions de célibataires qu'il faut compter aujourd'hui. C'est plus de trois fois la proportion observée au début des années 1970.

Cette montée du célibat, notons-le, participe d'une croissance spectaculaire dans nos sociétés du nombre de personnes vivant seules. Ce nombre double à peu près, tous les 20 ans, depuis 1970 : 3 millions cette année-là, les personnes seules sont 6 millions en 1990, 9 millions en 2000, plus de 12 millions aujourd'hui. Aujourd'hui, à Paris, près de la moitié des

logements est occupée par une personne seule (sur la France, la proportion est de 30%). Il y a certes de nombreux veufs et veuves dans cette situation, mais la proportion de célibataires dans cet ensemble est toujours croissante.

Que s'est-il passé pour que le célibat soit aujourd'hui devenue un mode de vie aussi répandu ?

Une première série de raison peut être avancée. J'en retiendrai au moins cinq :

1. La première, la plus évidente, concerne le recul progressif de l'âge du mariage et de l'entrée dans la vie de couple. En 1972, l'âge moyen au mariage était de 22 ans pour les hommes, 21 ans pour les femmes. Aujourd'hui, il est supérieur à 30 ans pour les deux. Les données sont à peu près les mêmes pour les personnes qui s'installent dans une vie de couple sans se marier pour autant. Toutes les personnes ne restent pas pour autant jusqu'à 30 ans chez leurs parents, du moins pas en France. Cela explique une partie du grand nombre de célibataires qu'on rencontre dans la tranche d'âge 20-35 ans.

Cette situation s'explique elle-même en premier lieu par l'accès généralisé aux études supérieures. Quelques chiffres significatifs là encore :

Chez les personnes nées en 1940, l'âge moyen de fin d'études était de 15 ans ;

Pour celles nées en 1980, il est de 22 ans.

De même, on comptait 300 000 étudiants en 1960 ;

On en compte plus de 2 millions aujourd'hui.

Des modes de vie qui étaient jusque-là réservés à une élite sociale – et le célibat est au nombre des traits typiques de la vie étudiante – se diffusent ainsi largement, en même temps que se démocratise l'enseignement supérieur. On sort avec ce mouvement de fond d'un modèle dans lequel coïncidaient la fin des études, le début de la vie professionnelle, le départ de chez les parents et mariage ou vie en couple. S'ouvre à la place une longue période intermédiaire entre le départ de chez ses parents et la formation d'une nouvelle famille. En même temps que la vie étudiante, est donc souvent expérimentée une phase de vie célibataire, même si elle n'est pas destinée à s'éterniser.

2. L'extension d'une jeunesse célibataire est redoublée par les difficultés croissantes d'insertion dans la vie professionnelle qui frappe plus particulièrement les jeunes actifs : la précarité professionnelles, les stages, l'intérim, les CDD sont les lots de ces jeunes actifs beaucoup plus que de leurs aînés. Dans la mesure où l'engagement dans une vie de couple reste généralement associée à la volonté de fonder une famille, d'avoir des enfants, on comprend que cet engagement soit reporté au moment la vie professionnelle sera plus stable, souvent après 35 ans.

On sait de plus que le fait d'être célibataire peut être un élément décisif lors d'une embauche, en particulier chez les cadres, dans la mesure où les célibataires sont censés être plus disponibles pour leur travail et surtout plus mobile. Il peut y avoir là quelque chose qui encourage le maintien dans la situation de célibat.

3. Il faut mentionner ensuite une autre transformation qui rend tout simplement possible le célibat, à savoir l'accès massif des femmes à des emplois salariés (80% des femmes entre 25 et 50 ans occupent aujourd'hui un emploi salarié). Cette donnée nouvelle ouvre tout simplement la possibilité matérielle de vivre seule pour les femmes, beaucoup moins dépendante du revenu d'un conjoint. L'acquisition d'une autonomie financière permet également aux femmes actives d'être plus exigeantes à l'égard du couple, comme en témoigne le fait que le célibat est très présent chez les femmes actives à haut niveau de diplôme. A contrario, le mariage et la maternité représentent toujours chez les jeunes femmes issues de milieu populaire ou à faible niveau de diplôme pour qui le mariage et les enfants restent la principale possibilité d'épanouissement personnelle dans un contexte où les perspectives professionnelles restent fermées<sup>1</sup>. Pour préciser les choses, là encore, une femme cadre sur cinq vit seule aujourd'hui, contre moins d'une sur 10 chez les femmes ouvrières ou filles d'ouvriers.

4. Quatrième facteur, enfin, la fragilisation du couple qui se traduit par une spectaculaire montée des divorces ou des séparations pour les couples non mariés (aujourd'hui, sur 100 mariages célébrés, 45 divorces sont prononcés). Or, toutes les personnes séparées ne remarient pas ou ne se remettent pas en couple. Et si elles le font, c'est généralement après une transition par une séquence de vie seule. Les situations de célibat après une expérience de vie en couple se multiplient donc.

---

<sup>1</sup> Cf. sur ce point O. Schwartz, *Le monde privé des ouvriers*, PUF, « Quadrige », 1998.

5. Je souhaiterais enfin évoquer un facteur généralement moins commun et qui favorise sans doute la montée du célibat, à savoir la « crise de la rencontre »<sup>2</sup> amoureuse qui semble frapper nos sociétés. Pour le dire très simplement, beaucoup de personnes sont célibataires aujourd'hui faute d'avoir rencontré la personne susceptible de devenir un conjoint ou un concubin. Il semble en effet plus difficile aujourd'hui qu'hier de rencontrer quelqu'un. Pourquoi ?

. Premier élément de réponse : hommes et femmes célibataires ne se rencontrent pas dans les mêmes milieux sociaux. Les femmes, et notamment les jeunes femmes célibataires sont en majorité des diplômées, actives, vivant en milieu urbain. Les hommes célibataires sont plus généralement moins diplômés, exerçant des professions intermédiaires et vivant en banlieue ou en milieu rural (on sait que les hommes célibataires sont très nombreux dans le monde agricole). Or, les unions, même dans nos sociétés, continuent de se pratiquer entre personnes de milieux sociaux proches.

. Deuxième éléments de réponse : pendant longtemps, la société multipliait les occasions de rencontre entre garçons et filles en âge de se marier. Chaque milieu inventait de tels lieux de rencontre, depuis les fêtes de village, les bals de quartier, toutes les fêtes généralement liées au calendrier chrétien. Or, à quelques exceptions près, ces lieux tendent à se raréfier aujourd'hui, en raison de modes de vie beaucoup plus urbains et individualistes. Le fait qu'aujourd'hui, dans les boîtes de nuit, on danse seul(e) n'est sans doute pas propice non plus au jeu de la rencontre et de la séduction...

. La vie professionnelle ne constitue pas toujours un substitut à ce déficit de lieux de rencontre. Aux Etats-Unis, dans un paysage où le droit pèse lourdement sur les relations sociales, de nombreuses entreprises interdisent purement et simplement les relations amoureuses entre leurs salariés. Ce mouvement semble prendre de l'ampleur en France également où des formes de méfiance semblent se développer quant à l'opportunité de nouer ou même d'envisager des relations amoureuses avec des personnes de la même entreprise ou du même secteur.

---

<sup>2</sup> J'emprunte ce terme et les analyses qui suivent à Pascal Lardellier : *Les célibataires*, Editions Le Cavalier bleu, 2006. Un ouvrage de référence, à recommander pour une approche sociologique de la question du célibat.

. Que la massivité du célibat repose sur une difficulté réelle de faire des rencontres qui pourraient déboucher sur une relation durable se mesure à l'extraordinaire succès des sites de rencontre pour célibataires qui se multiplient depuis quelques années. Entre 4 et 6 millions de personnes fréquentent régulièrement en France aujourd'hui les sites Internet dédiés à ces rencontres. L'inventivité est de mise dans ce domaine, des soirées réservées aux célibataires organisées par les grands magasins parisiens aux *speed-dating* organisés dans les bars branchés et qui rencontrent un immense succès.

Tous ces phénomènes témoignent d'un désir de rencontre que les structures sociales actuelles ne semblent plus pouvoir fournir.

Ce constat indique bien également que le célibat n'est pas toujours choisi et qu'il il faut, dès lors, définitivement abandonner l'idée que la condition de célibataire serait par exemple synonyme d'égoïsme ou d'un centrage excessif sur soi. Si les personnes vivant seules peuvent être effectivement centrées sur elle-même c'est une conséquence de leur situation et non une cause : on n'est pas célibataire parce que l'on a envie de s'occuper de soi, mais en raison d'abord des aléas de la vie.

Quelques conclusions peuvent être tirées de cette première série de remarques :

. Le célibat est devenue une expérience ou une situation accessibles aujourd'hui à des larges catégories de la population. Il n'est plus réservés à certaines élites sociales.

. La signification du célibat s'en trouve dès lors changée : le célibat est rarement vécu aujourd'hui sur le mode la vocation. Jusqu'à une période récente, la forme dominante du célibat était celle du célibat consacré, celui des prêtres, des moines et des moniales. Des formes de célibat « contraint » existaient bien sûr dans les sociétés traditionnelles, mais de façon plus marginale : tout le monde connaît grâce à Alexandre Dumas les cadets de Gascogne, recrutés dans des structures familiales favorisant les aînés. Ce qu'il faut noter, c'est que ces célibataires « par force » sont alors pris en charge par la société : les carrières militaires ou ecclésiastiques s'offrent une place à ceux à qui la possibilité de se marier est fermée. On note au passage que le célibat était aussi jusqu'à présent une expérience

essentiellement masculine. Or, aujourd'hui, c'est le célibat féminin qui se développe le plus vite.

. Autre élément de conclusion partielle, s'il y a augmentation du célibat, cette situation correspond aujourd'hui le plus souvent à une séquence de la vie, soit *avant* la vie en couple (pendant les études, en attendant la recherche du premier emploi stable etc.), soit *après*, suite à un divorce ou une séparation, ou entre deux périodes de vie commune. Il s'ensuit également que le célibat n'a plus de frontières rigoureuses, il n'est plus marqué comme autrefois par des « rites de passages » : cérémonies d'ordination ou de prononciation de vœux pour les célibataires consacrés, fête de la Sainte-Catherine pour les jeunes femmes etc.). Le célibat n'est donc encadré collectivement par des rites qui permettait de donner aux célibataires un statut social bien identifiable (d'où les difficultés de définition qu'on a rencontrées).

La montée du célibat participe donc d'un mouvement général complexification des trajectoires familiales et conjugales des personnes. Le modèle du couple stable, marié, avec ses enfants, n'est plus le destin de la majorité des individus. L'hebdomadaire *Le Point* exagérait à peine lorsqu'il affirmait en 2003 : « Tout le monde est, a été ou sera célibataire »

## **II. L'expérience du célibat où les contradictions de l'autonomie**

Le célibat n'est plus nécessairement vécu sur le mode de la vocation, c'est un point entendu. Mais il n'est pas forcément appréhendé pour autant comme une situation dont il faudrait s'échapper à tout prix.

Malgré le succès évoqué plus haut des sites de rencontre, c'est une évidence que le célibat est aujourd'hui valorisé : « Les célibataires, on les envie, on les copie » titrait récemment l'hebdomadaire *L'Express*. Incontestablement la condition de célibataire *fascine*. En témoignent cette fois, la multiplication des fictions consacrées à des figures positives de célibataires, généralement des femmes : Bridget Jones ou les femmes célibataires mises en scène dans la série à succès *Sex and the City* en offrent les exemples les plus aboutis. Une figure émerge également dans la presse française, celle du « célibattant » ou de la « célibattante », épanoui dans sa condition de « vie en solo ». Sont valorisés à travers ces personnages, la liberté, l'indépendance, l'aventure, toutes les opportunités qu'offre le célibat

de construire une vie à la fois singulière et exaltante. Ces célibataires semblent présenter en même temps l'image même de l'émancipation et l'anti-thèse d'une vie routinière.

Cette promotion de la vie seule, si elle n'est pas toujours réaliste, présente je crois, des aspects positifs. elle a en particulier pour mérite de rendre caducs un certain nombre de stéréotypes qui ont pu longtemps peser lourdement sur les célibataires : par exemple celui de la « vieille fille » ou du « vieux garçons », clichés persistants de la littérature ou du cinéma. Suspectés d'être responsables de leur célibat par égoïsme, par sécheresse de cœur, ou pire en raison d'un « vice caché », ces figures associaient finalement le célibat à un échec ou à une vie ratée. Par contraste, le message de ces nouvelles fictions, c'est que le célibataire aujourd'hui « n'a plus à rougir, il n'est plus soupçonné d'une incapacité à séduire, à retenir un conjoint »<sup>3</sup>. Le célibat semble présenter la situation idéale pour « développer son identité personnelle », en laissant du temps pour l'introspection (la tenue du journal) ou en permettant de fréquenter des milieux divers ou des gens différents.

Ces figures très positives de célibataires émancipés et assumant pleinement leur condition est-elle cependant conforme à la réalité ? Il faut en fait distinguer entre un discours public, médiatique, de célébration du célibat et ce que les célibataires disent eux-mêmes de leur expérience ou de leur condition. Les différentes enquêtes réalisées par des sociologues auprès de célibataires donnent une image beaucoup plus contrastée de la façon dont est vécue cette situation.

Ce qui ressort des différentes enquêtes qui ont pu être menés sur ce thème, c'est d'abord une tension constante ressentie par de nombreux célibataires, tension qui se manifeste par la présence simultanée dans leurs discours d'une forte valorisation de la liberté ouverte par la vie seule en même temps que la crainte de la solitude et l'inquiétude quant à la possibilité de vieillir seul, sans conjoint ou compagnon, sans descendance pour certains (cette dernière crainte étant évidemment très présente chez les célibataires femmes sans enfants à l'approche de la quarantaine).

Le doute caractérise également souvent l'expérience du célibataire : est-ce que je n'accorde pas à une attention trop grande accordée à la réussite professionnelle ? Doute parfois exprimée au sein de la famille : pourquoi ne trouve-t-il (elle) personne ?

---

<sup>3</sup> Jean-Claude Bologne, *Histoire du célibat et des célibataires*, Hachette, « Pluriel », p. 361. A lire en particulier dans cet ouvrage le chapitre sur « Le nouveau célibataire ».

Le sociologue J.C. Kaufmann évoque à ce propos une « logique de la carapace » qui pousse les célibataires (notamment les femmes) à se présenter publiquement sous une apparence très positive (liberté du quotidien, absence de charges etc.) qui peut masquer parfois une solitude souvent douloureuse, voire « le sentiment de l'absurdité d'une vie sans cadre où rien n'attache à rien »<sup>4</sup> : bonheur de l'autonomie d'un côté, douleur du non-mariage et de la solitude de l'autre sont deux aspects souvent conjugués de l'expérience du célibat. Comme le résume ce sociologue : « le plaisir de s'endormir en travers du grand lit, la douleur de s'y réveiller seul ».

Comment expliquer ces aller-retour entre une valorisation des avantages de l'indépendance et de la liberté procurée par le célibat d'un côté, l'inquiétude et la tristesse de l'autre ?

La raison en est que la vie en couple reste aujourd'hui un modèle dominant et espéré. Au fond, une même contradiction traverse la vie des couples contemporains et celle des célibataires : l'aspiration à l'autonomie et à la réalisation individuelle d'une part; le désir d'amour et de sécurité affective de l'autre.

La situation paradoxale du célibat comme du mariage aujourd'hui ne peut donc se comprendre sans référence à l'importance qui est accordée dans nos sociétés à l'autonomie. Autonomie dont l'étymologie signifie, rappelons-le : capacité à se donner à soi-même ses propres lois.

Petit détour historique : lorsque le penseur Alexis de Tocqueville voyage aux Etats-Unis aux Etats-Unis dans les années 1830, il est stupéfait par le spectacle que lui offre la société américaine et dans lequel il entrevoit, de façon lucide, le modèle vers lequel se dirige la société française. Il tirera de cette expérience un ouvrage parmi les plus importants de la pensée contemporaine : *De la démocratie en Amérique*. Or, ce qu'il expose dans ce livre, c'est que, dans les sociétés modernes, le projet des Lumières est devenu réalité. Une nouvelle conception de l'humain est au fondement de ces sociétés. Selon cette conception, comme l'écrit Tocqueville, « la Providence a donné à chaque individu, quel qu'il soit, le degré de raison nécessaire pour qu'il puisse se diriger lui-même ». Et, pressent Tocqueville, toute la vie sociale est bouleversée par cette hypothèse. Du moment que l'homme se

---

<sup>4</sup> Jean-Claude Kaufmann, *La femme seule et le prince charmant. Enquête sur la vie en solo*, Presse Pocket, 2001. Autre ouvrage de référence sur la question du célibat contemporain.

comprend lui-même comme maître et souverain de ses propres actions, tous les aspects de sa vie s'en trouvent touchés : non seulement les relations politiques, mais aussi les relations intimes, familiales, économiques etc.

Or, le mouvement historique bien décrit par Tocqueville ne fait que s'accroître par la suite. Plus que jamais, la vie sociale est axée sur la valorisation de l'individu dont l'épanouissement est devenu une finalité incontestable : « Notre société ouvre une autre perspective, totalement inverse : un centrage sur *l'individu*, incité à s'auto-définir, sommé de choisir, choisir, et choisir encore, à chaque instant, dans tous les domaines »<sup>5</sup>. Non seulement l'individu contemporain doit être autonome, mais il doit être capable d'inventer une vie qui lui est propre, en choisissant sa morale, ses liens sociaux etc. Comme le note Alain Ehrenberg, qu'il s'agisse de recherche d'emploi, d'éducation, de santé et plus encore de couple, chacun est tenu de donner *lui-même* un sens à sa vie<sup>6</sup>. On comprend d'ailleurs, dans cette perspective que « le mariage n'est pas attractif dans la mesure où il est perçu comme un possible enfermement dans des rôles déterminés à l'avance. Le concubinage (l'union libre, la cohabitation) est, à l'inverse, apprécié car il est appréhendé comme une forme moins rigide, susceptible d'être adaptée en fonction des demandes individuelles »<sup>7</sup>. La fascination contemporaine pour le célibat s'éclaire en même temps : cette condition ne représente-t-elle pas la réalisation complète de l'autonomie et du souci de vivre « une vie à son idée », qui s'affirment jusque au sein (ou contre) les liens les plus intimes, ceux du couple et de la famille ?

Là où les choses se compliquent, c'est que nous restons également sous l'emprise d'un modèle bien ancré du mariage ou de l'union durable comme modèle d'une vie réussie. Nous continuons à lire à nos enfants des contes se concluant sur la formule attendue : « ils se marièrent, furent heureux et eurent beaucoup d'enfants ». Etudiant un corpus de lettres envoyées par des jeunes femmes célibataires à un magazine féminin, le sociologue J. C. Kaufmann<sup>8</sup> eut la surprise de constater l'omniprésence de la référence explicite dans ces à un « Prince charmant » toujours attendu qui permet d'affirmer que la vie seule reste

---

<sup>5</sup> J.-C. Kaufmann, *op. cit.*, p. 22-23.

<sup>6</sup> Alain Ehrenberg., *La fatigue d'être soi. Dépression et société*, Hachette, « Pluriel », p. 18 sq.

<sup>7</sup> François de Singly, *Sociologie de la famille contemporaine*, Armand Colin, 1993, p. 86.

<sup>8</sup> *op. cit.*

toujours, d'une certaine façon, une vie à deux (dans la projection) et que le célibat est très souvent vécu comme un « célibat d'attente »<sup>9</sup>.

Cette valorisation simultanée de l'autonomie individuelle et des avantages de l'indépendance d'un côté, et de l'horizon qui semble indépassable du mariage ou de la chaleur de la famille de l'autre, explique sans doute, pour une bonne part, le va-et-vient exprimé par de nombreux célibataires entre bonheur et tristesse, enthousiasme et frustration. Mais ; comme on l'a dit, les célibataires ne sont pas les seuls concernés : « Le paradoxe de l'individualisme contemporain conduit [...] les adultes à rêver d'une vie qui cumule, en même temps – et non successivement – des moments de solitude et des moments de communauté, d'une vie qui autorise à être ensemble tout en permettant à chacun d'être seul, s'il le veut »<sup>10</sup>. Ce sont donc les mêmes soucis qui hantent les couples et expliquent pour à la fois la montée des séparations et du divorce et les contrariétés de la condition de célibataire.

Cette remarque nous fait remarquer en passant que ni le divorce ni le célibat ne doivent être compris comme un refus du couple ou de la famille : c'est précisément parce que les personnes dans une société se font une très idée exigeante de ce que doit être une vie de couple authentique, ou parce qu'elles ont de très fortes attentes à son égard, que les ruptures se multiplient ou bien encore qu'elles peuvent hésiter avant de s'y engager.

## **Conclusion**

Toutes les sociétés humaines sont parcourues par des contradictions : là nôtre aussi, et ils se trouve que celles-ci se donnent particulièrement bien à voir dans le cas des relations familiales et conjugales en général, et du célibat en particulier. Si le célibat fascine, c'est parce qu'il s'offre comme un miroir où le reste de la société aime se refléter et s'interroger.

Le célibat est une réalité massive aujourd'hui. Mais c'est une réalité incertaine : le célibat dominant aujourd'hui n'a guère avoir avec le célibat fondé sur une vocation. Une réalité incertaine également, pour ceux qui le vivent, souvent partagés entre le souhait d'en sortir et la considération des avantages à y rester. On parle souvent d'une « peur de l'engagement »

---

<sup>9</sup> P. Lardellier, *op. cit.*

<sup>10</sup> F. de Singly, *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune*, Nathan, 2000, p. 7.

qui serait très prégnante aujourd'hui. Je préférerais, pour ma part, évoquer des difficultés très réelles et concrètes de l'engagement, bien visible dans le cas de l'engagement dans une vie du couple.

Il faut donc échapper, je crois, à l'alternative d'une vision enchantée du célibat (comme liberté, émancipation, etc.) d'une part et d'une vision désenchantée de l'autre, qui mettrait l'accent sur sa dimension de solitude par exemple. C'est *dans* l'intervalle entre ces deux visions, qu'il convient de penser, peut-être d'inventer une fécondité ou une dignité propre de la condition de célibataire – qu'on trouvera difficilement dans les nouveaux stéréotypes qui nous proposés aujourd'hui. A défaut d'avoir nous-mêmes dessiné un « chemin de sainteté » pour le célibat d'aujourd'hui, espérons avoir pu esquisser le paysage social à l'intérieur duquel ce chemin pourra être creusé.